

AVENANT N° 2 À LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DE

NATURE ADMINISTRATIVE SIGNEE LE 19/10/2023

POUR LA PERIODE DU 15/10/2023 AU 31/01/2024 prorogée par avenant n°1

Entreprise : MARCEL & VALENTIN

Entre

- La Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet, Le Nay / TECOU – BP 80133 – 81604 GAILLAC cedex
Représentée par Monsieur Paul SALVADOR, Président, dûment mandaté à cet effet,

Et

- L'entreprise MARCEL & VALENTIN dont le siège social est à 66, Chemin de la Borio Blanque 81630 SALVAGNAC
Représentée par représentée par _____ dûment mandaté à cet effet,

La convention initiale en date du 15/10/2023 dont l'article 3 porte sur la destination des lieux loués n'est pas conforme avec l'activité de l'occupant. Par cet avenant, il est accordé la modification de l'activité exercée par l'occupant à savoir « réparation, vente, installation et location d'appareils électriques et électroménagers et de leurs composants », ce qui correspond au code NAF 4754Z.

« Article 3 – Destination des lieux loués

L'occupant déclare qu'il exercera exclusivement dans les lieux mis à sa disposition une activité de réparation, vente, installation et location d'appareils électriques et électroménagers et de leurs composants à l'exclusion de toute autre utilisation.

À cette fin, il fera son affaire personnelle notamment de toutes autorisations préalables à son installation.

Tout changement de destination des locaux présentement mis à disposition, et ce compris les modifications apportées à leur aménagement, nonobstant l'accord préalable et écrit du propriétaire pour ce faire, devra être réalisé dans le strict respect de la réglementation en vigueur, sous l'entière responsabilité et aux seuls frais de l'occupant.

Tout refus d'autorisation ne pourra jamais être invoqué pour suspendre ou écarter l'application d'une seule des clauses, charges et conditions des présentes. »

Fait à Téco, le

En deux exemplaires originaux

Pour le Propriétaire,
Paul SALVADOR

Pour l'occupant,

Par délégation,
Maryline LHERM
Vice-Présidente chargée
de l'Action Economique